

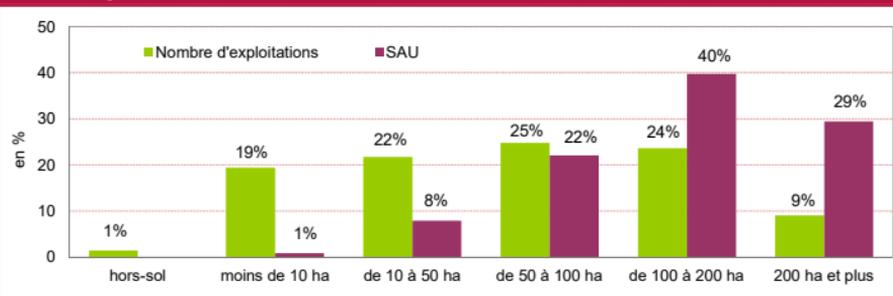
Les exploitations agricoles

L'évolution du nombre d'exploitations

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région	France métro.
RA 1979	9 326	18 003	6 766	20 436	12 045	66 576	1 262 669
RA 1988	8 285	14 600	5 902	16 556	9 867	55 210	1 016 755
RA 2000	6 067	8 701	4 051	9 335	6 744	34 898	663 807
RA 2010	5 062	6 721	3 359	6 734	5 436	27 312	489 977
ESEA 2016	-	-	-	-	-	26 093	436 288

Sources : Agreste - Recensements agricoles et Enquête structure des exploitations agricoles 2016

Répartition des exploitations et de la SAU selon la taille des exploitations dans les Hauts-de-France en 2016



Source : Agreste - ESEA 2016

Note de lecture : 24 % des exploitations de la région ont une surface comprise entre 100 et 200 hectares. Elles occupent 40 % de la SAU régionale.

SAU moyenne des exploitations et répartition selon la dimension économique en 2016

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région	France métro.
SAU moyenne (ha)	107,0	54,1	116,4	74,1	94,2	83,9	62,1
Répartition des exploitations selon leur dimension économique (coef 2013)							
Petite	13%	24%	17%	15%	23%	19%	31%
Moyenne	17%	24%	16%	24%	13%	19%	26%
Grande	70%	52%	67%	61%	64%	62%	43%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

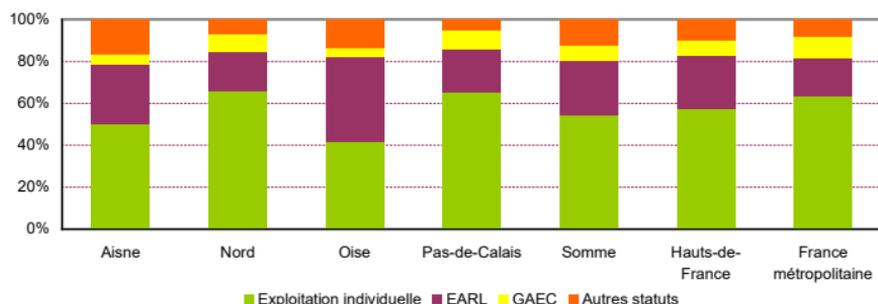
Source : Agreste - ESEA 2016

Définition

Exploitation agricole : au sens de la statistique agricole, l'exploitation agricole est une unité économique ayant une activité de production agricole, de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ou de mise à disposition de superficies en pacage collectif. Elle doit atteindre une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production en nombre d'animaux supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...).

Les exploitations agricoles

Le statut des exploitations en 2016



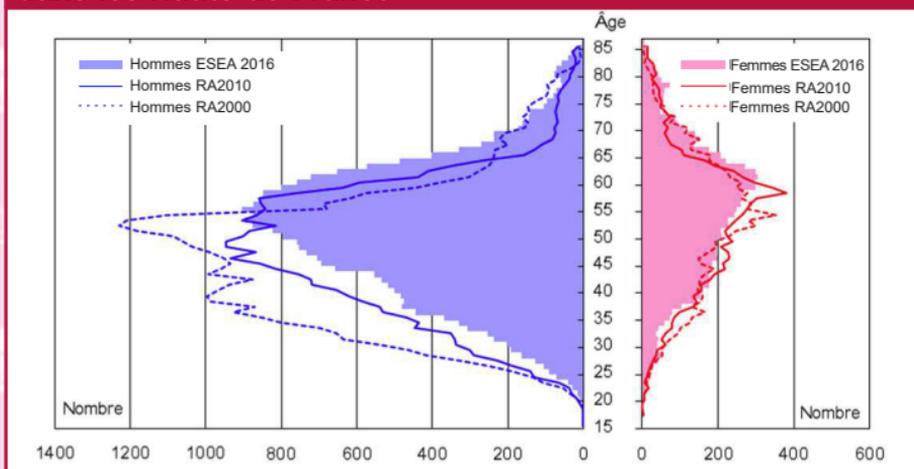
Source : Agreste - ESEA 2016

Répartition de la SAU selon le mode de faire-valoir en 2016

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région	France métró.
Fermage	91,4 %	85,6 %	91,3 %	88,9 %	92,6 %	90,1 %	79,3 %
Faire valoir direct	8,3 %	14,1 %	5,3 %	10,8 %	6,7 %	9,0 %	19,9 %
Autres modes	0,2 %	0,3 %	3,4 %	0,3 %	0,7 %	0,9 %	0,8 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

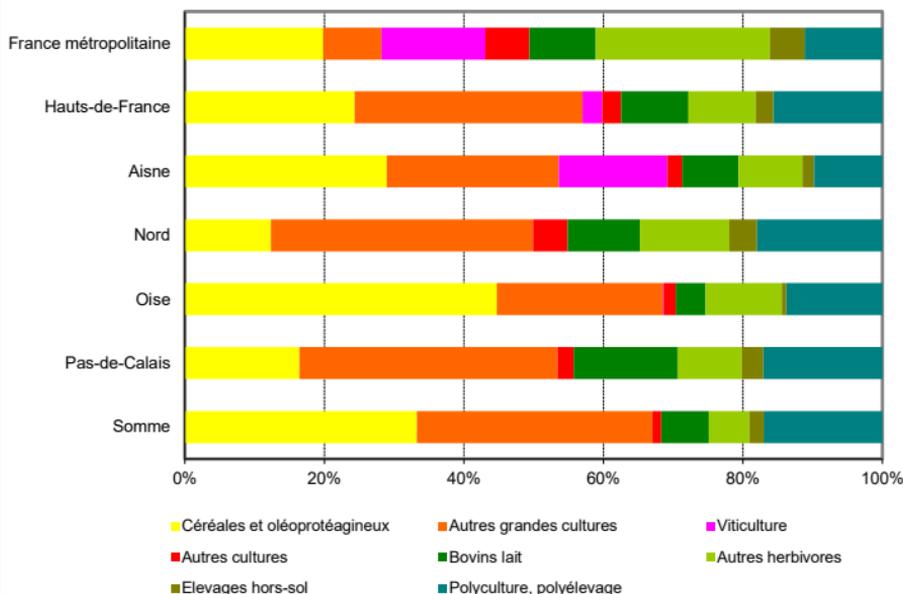
Source : Agreste - ESEA 2016

Pyramide des âges des chefs et coexploitants dans les Hauts-de-France



Source : Agreste - RA2010 et RA2000, ESEA 2016

L'orientation des exploitations en 2016



Source : Agreste - Enquête structure des exploitations agricoles 2016

Définitions

OTEX : l'orientation technico-économique des exploitations (OTEX) est tirée de la PBS

PBS : la production brute standard (PBS) décrit un potentiel de production des exploitations. Les surfaces de culture et les cheptels de chaque exploitation sont valorisés selon des coefficients, ici les «coefficients 2013», calculés à partir des prix et rendements moyens de la période 2011-2015. Ces coefficients de PBS ne constituent donc pas des résultats économiques observés. Ils doivent être considérés comme des ordres de grandeur définissant un potentiel de production de l'exploitation par hectare ou par tête d'animaux présents hors toute aide. La contribution de chaque culture et cheptel à la PBS permet de classer l'exploitation agricole dans une orientation technico-économique (Otex) selon sa production principale et dans une dimension économique : les petites exploitations avec une PBS inférieure à 25 000 €, les moyennes exploitations avec une PBS comprise entre 25 000 et 100 000 € et les grandes exploitations avec une PBS supérieure à 100 000 €.

EARL : Exploitation agricole à responsabilité limitée

GAEC : Groupement agricole d'exploitation en commun

UTA : l'unité de travail annuel permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

L'orientation technico-économique des communes de la région Hauts-de-France en 2010

